



CONDITIONS D'ACCREDITATION PRESSE

Le Comité d'Organisation du 30^e Rallye national du Bassin annonéen et 11^e Rallye VHC propose deux formules

PACK PRESSE

Conditions d'obtention :

- Être titulaire d'une carte de presse professionnelle ou, à minima d'une carte de correspondant de presse
NB : Un laisser passer Média FFSA n'est pas une carte de presse et ne saurait s'y substituer
- Justifier l'exercice d'une activité professionnelle (*hors presse : numéro de Siret, K-Bis et assurance RC professionnelle*).
- Fournir au Service Presse une lettre accréditive avec entête individuelle ou de son responsable pour couvrir l'événement.
- Renvoyer le présent formulaire et la convention média dûment renseignés et tamponnés par le responsable de la rédaction du média

Ce pack inclut :

- Un **accès aux classements et communiqués de presse**,
- Un **dossier de presse**,
- Un **badge**,
- Une **chasuble Média numérotée** (verte) - Elle est « individuelle », est délivrée par le Service Presse
Précision : le nombre de chasubles est limité à deux par média représenté **Caution de 50€ par chasuble**

PACK MEDIA

Ouvert à une personne justifiant une activité à but d'information liée à l'événement. Celle-ci devra fournir impérativement une lettre accréditive avec entête individuelle et/ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack inclut :

- Un **accès aux classements et communiqués de presse**,
- Un **dossier de presse**,
- Un **badge** donnant accès aux zones de vérifications techniques

Sur les spéciales cette personne sera positionnée exclusivement en zone spectateurs.

Toute demande d'accréditation (*par mail*) doit parvenir **au plus tard le 23/04/2026**.

Au-delà de cette date, ou si celle-ci est incomplète, elle sera refusée.

Chaque personne désirant une accréditation **devra fournir les justificatifs demandés** et respecter scrupuleusement les règles de sécurité lors du **30^e Rallye national du Bassin annonéen et 11^e Rallye VHC**.

Aucune accréditation ne sera délivrée pour les photographes commerciaux, vidéastes et sites internet hors médias d'informations générales (*excepté accord exceptionnel par écrit de l'organisateur*).

Le Comité d'Organisation se réserve le droit de refuser ou de retirer une accréditation.

Responsable Presse

Paul Durand – 06 62 14 90 15 – paul@ardecom.fr



FORMULAIRE D'ACCRÉDITATION

Avant toute demande, merci de prendre connaissance du document « conditions d'accréditation »
Toute demande incomplète, illisible ou non accompagnée des pièces demandées sera refusée.

MÉDIA

Rédacteur en chef / Directeur

Adresse

Code postal Ville

Tel E-mail

ACCRÉDITATION / Personne présente sur le rallye

(remplir une demande par personne, maximum 2 personnes par média)

N° Carte de Presse ou de correspondant de presse N° Licence presse FFSA

NOM Prénom

Fonction Journaliste Correspondant Photographe Autre (précisez)

Adresse

Code postal Ville

Tel portable E-mail

DEMANDE DE CHASUBLE MÉDIA (voir conditions d'accréditations) OUI NON Caution 50€

Je joins la photocopie de ma carte de presse, de correspondant ou de photographe de presse

Je joins cette demande signée par mon rédacteur en chef, éditeur ou directeur

Je joins la convention média complétée et signée

Je m'engage personnellement par la présente à respecter les consignes de sécurité en vigueur sur l'épreuve et à me conformer sans réserve ni délai aux consignes des commissaires et autres officiels.

Je suis informé du caractère nominatif de ma demande et de l'interdiction de céder mon badge et/ou chasuble à un tiers.

Date :

Cachet du média :

Signature du rédacteur en chef :

Merci de bien vouloir nous retourner cette fiche ainsi que la convention presse relative aux conditions d'accréditation média complétées et signées, accompagnées impérativement des pièces demandées **au plus tard le jeudi 23 avril 2026** à : paul@ardecom.fr

Attention ! Les demandes incomplètes ou envoyées en retard ne seront pas prises en considération ! Les accréditations seront délivrées à l'issue d'un briefing presse où votre présence est obligatoire sauf dérogation expresse du responsable presse.



CONVENTION PRESSE/MÉDIA

Je soussigné, Madame/Monsieur.....
travaillant pour le compte de

accepte sans aucune restriction les termes de la présente convention entre le signataire et l'organisation du **30^e Rallye national du Bassin annonéen et 11^e Rallye VHC** et déclare être en possession d'une assurance responsabilité civile et accident professionnelle ou être couvert par l'assurance de mon mandataire en cours de validité pendant le déroulement du **30^e Rallye national du Bassin annonéen et 11^e Rallye VHC, du Vendredi 24 au samedi 25 avril 2026**, et ce tant pour moi-même que pour les membres de mon équipe.

Je m'engage sur l'honneur :

à ne pas attenter d'actions judiciaires et ou pénales à l'encontre de l'organisation, des représentants du **30^e Rallye national du Bassin annonéen et 11^e Rallye VHC** si un accident ou un incident survient sur moi-même pendant le déroulement de l'épreuve ;

Je suis conscient qu'en cas d'accident provoqué par un mauvais positionnement de ma part ma responsabilité civile et/ou pénale pourra être engagée.

à respecter les consignes de sécurité, et notamment à me placer uniquement dans ou devant les Zones Public (ZP) définies par l'organisation ou en surplomb de la chaussée ;

→ **Présence en zone rouge strictement prohibée**

à porter la chasuble **et** le badge délivré par le responsable presse du **30^e Rallye national du Bassin annonéen et 11^e Rallye VHC à l'exclusion de toute autre chasuble**. Les officiels se réservent le droit de renvoyer en zone spectateurs toute personne ne pouvant prouver son accréditation et ce exclusivement par le port conjoint de la chasuble et du badge délivrés par l'organisation.

En aucun cas, l'ASA Haut-Vivarais, ni les officiels du 30^e Rallye national du Bassin annonéen et 11^e Rallye VHC ne seront responsables de notre insécurité pendant le déroulement de l'épreuve.

Je m'engage auprès de l'ASA Haut-Vivarais à lui faire parvenir un échantillon du fruit de mon travail sur le **30^e Rallye national du Bassin annonéen et 11^e Rallye VHC** (photos HD, vidéos, infos sur parution articles de presse ou lien média, etc...)* dans un délai le plus proche, sous peine de ne plus être accrédité l'année suivante.

Les photos devront être libres de droits et ne devront pas porter de watermark, l'ASA Haut-Vivarais s'engageant à créditer les photos en cas d'utilisation sur quelque média que ce soit et ce sans limite de durée.

Le signataire

Lu et approuvé,

*Éléments à adresser à paul@ardecom.fr